

## Réunion des adhérents SONE du 4/12/2019

**Présents** : Babette Navarra, Marie-Christine Lermuzeaux, Hélène Boutié, Anne Dalzovo, Bruno Dalzovo, Michel Sarrailh, Agnès Mestre, Jean-Marie Kessler, Pierre Jouffret

**Lieu** : Saint-Orens : Château Catala (20h30-23h30)

### Ordre du jour :

- Photos commentées de nos observations lors de notre visite du 21 septembre au Parc Naturel du Confluent Garonne/Ariège.
- Bois du Bousquet, présentation de notre position sur la conduite de ce site.
- Point sur l'action "Arbres remarquables", les futures activités et échanges avec les participants.
- Présentation : « Les champignons de la région : des pires aux meilleurs »

**Compte -rendu** : P Jouffret

### 1. Photos commentées de nos observations lors de notre visite du 21 septembre au Parc Naturel du Confluent Garonne/Ariège.

Agnès rappelle à l'aide de quelques photos la visite réalisée en septembre. Le temps agréable, le lieu très beau et riche en biodiversité ont fait que cette sortie a constitué une réussite. Il est d'ailleurs suggéré qu'une nouvelle visite soit envisagée au printemps prochain pour voir le site dans d'autres conditions. Elle remercie les photographes (Alain, Virginie, Sylvain, Pierre, Babette...) qui ont mis leurs photos à disposition pour les présentations de SONE.

Babette présente une série de photos concernant les libellules et demoiselles observées en expliquant les différences entre les deux. Elle montre les caractéristiques de certaines espèces comme *Trithemis annulata* dont le comportement est bien illustré par de magnifiques photos (individus perchés, ailes abaissées et abdomen dressé, pointé vers le soleil !).

Pierre montre les systèmes mis en place par un certains nombres de plantes pour assurer la dispersion de leurs graines : dispersion par le pelage des animaux (fruits ou graines à crochets comme la Bardane, la Lampourde ou les Bidens), dispersion par le vent (aigrettes des Vergerettes) ou par projection (cas de l'Impatience de l'Himalaya).

## 2. Bois du Bousquet

Agnès précise que Le Bois du Bousquet (surface de quelques hectares), situé derrière Altigone, est en cours d'acquisition par la municipalité de Saint-Orens qui en assure, par convention avec la propriétaire, la gestion au cours de ces dernières années.

Compte tenu de cette évolution, il est apparu important à SONE de rappeler quelques caractéristiques environnementales de ce lieu et de présenter la position de l'Association concernant la conduite technique du site et les évolutions éventuelles à envisager.

Cette position a été présentée à la Mairie lors d'une rencontre à laquelle ont participé Agnès Mestre et Pierre Jouffret le 28 septembre dernier.

Elle consiste en un ensemble de mesures qui permettraient de donner à ce bois une identité forte appréciée des Saint-Orennais à savoir globalement « un espace boisé naturel d'une grande richesse en oiseaux avec des facilités d'observation pour les promeneurs ». Les mesures préconisées sont les suivantes :

- **Maintenir sur ce site une *gestion naturelle, en libre évolution*, avec un minimum d'aménagements pour en *préserver la forte biodiversité* caractérisée, en particulier, par une grande richesse en *oiseaux et en amphibiens*.**
- **En complément de ce socle, trois propositions ont été faites**
  - *Faciliter, dans un lieu déterminé du bois, l'observation des oiseaux sans impacter, bien sûr, l'environnement : on peut penser, par exemple, à l'installation d'un observatoire (en bois avec fenêtres d'observation) placé en hauteur et accessible par une passerelle en bois en plan incliné, comme dans les parcs ornithologiques.*
  - *Création d'une passerelle pour faciliter l'accès au bois « derrière Altigone ».*
  - *Nous estimons par ailleurs qu'une expertise permettant une caractérisation poussée de ce bois serait utile pour voir si d'ici quelques années des modifications de gestion devaient être envisagées. Un organisme comme NEO (Nature en Occitanie) nous paraît très adapté pour un tel travail.*

La position a été mise en ligne sur notre site dans la rubrique AGIR le 9 décembre dernier.

Il est précisé au cours de la discussion qui a suivi que SONE pour émettre cette position s'est appuyé sur sa propre expertise mais aussi sur des échanges avec plusieurs de ses partenaires en particulier NEO (Nature en Occitanie) en matière de biodiversité et de gestion technique d'espaces boisés (NEO a l'habitude de gérer ce type de site et gère par exemple la Réserve Confluent Ariège Garonne). SONE propose d'ailleurs dans sa position technique qu'une expertise plus poussée soit réalisée à l'avenir en partenariat avec NEO pour voir si des modifications de gestion du site doivent être envisagées à moyen terme.

Enfin, il est suggéré de « rechercher » en contactant des personnes ressources (la propriétaire du Domaine du Bousquet...) l'historique ce site et de sa gestion pour lesquels SONE ne dispose à ce jour que de peu d'informations.

### 3. Villa Massot : visite du Parc

Agnès rappelle que plusieurs membres de SONE (tous les membres étaient invités) ont participé à une visite de ce Parc organisée par la Mairie en collaboration avec Arbres et Paysages d'Autan (APA) et SONE dans le cadre de l'action « Arbres remarquables ».

Eliane Cubero-Castan a présenté le contexte : acquisition du Parc et de cette Villa par la Mairie pour en faire un Parc Municipal autour de la Villa qui sera dédié à des activités non encore décidées (parmi les hypothèses : maison des arts, ludothèque...).

Alexandra Désirée a assuré l'animation (de grande qualité) de cette visite en expliquant l'intérêt de plusieurs des arbres, leurs caractéristiques, l'histoire qu'on pouvait y rattacher.

SONE suite à cette visite a réalisé un Diagnostic de l'intérêt environnemental et pédagogique des arbres et arbustes du Parc de la Villa Massot et a rédigé une position. Les deux seront mis en ligne très prochainement sur notre site dans la rubrique AGIR du site SONE et ont été transmis à la Mairie. La position est la suivante :

- ✓ *Il nous apparaît globalement que ce Parc que nous ne connaissons que de l'extérieur contient une richesse très intéressante à valoriser pour les Saint-Orennais. On y trouve de nombreux arbres que nous avons jugés remarquables d'un point de vue patrimonial ou/et de forte valeur pédagogique, et, donc indispensables à préserver. On peut par exemple les classer ainsi :*
  - *De grands arbres (exotiques comme le Cèdre du Liban, les Séquoias, le Calocèdre et les Marronniers d'Inde ou autochtone pour les tilleuls) témoignage d'une époque fin 19ième, début 20ième siècle) où ces essences ont été introduites dans les parcs pour illustrer la richesse de leurs propriétaires.*
  - *Des arbres ou arbustes (If, buis, charmes) qui étaient à l'honneur dans l'art topiaire français très en vogue encore en fin 19ième siècle.*
  - *Un alignement remarquable de muriers à l'aspect historique très intéressant.*
  - *Plusieurs arbres autochtones (Chêne, Charmes, Fresne, Cognassier) aux fonctions traditionnelles rurales.*
  - *Plusieurs arbres fruitiers couvrant les arbres à pépins (pommiers, cognassier) et à noyaux (pruniers) aux conduites culturales (taille...) différentes.*
  - *Des arbustes de haies dont le cornouiller sanguin, espèce autochtone aux atouts multiples.*
- ✓ *Nous attirons aussi l'attention que certains arbres sont en bordure de propriété, donc à proximité des rues à l'Est et au Sud, et, que d'éventuels travaux dans ces rues pourraient endommager les racines de ces arbres : une attention particulière devra y être portée dans ce cas.*

- ✓ *Nous avons aussi constaté que quelques mètres après les grilles du château, le bruit des voitures de faisait entendre de manière importante : l'aménagement du Parc doit en tenir compte en préservant par exemple des haies en bordure de la départementale.*
- ✓ *Outre ses fonctions de lieu de promenade et de convivialité dans un cadre agréable, nous pensons que ce Parc peut aussi servir de support pédagogique pour des animations pour les enfants des écoles ou/et collègues, pour des sorties nature pour les adultes. L'aménagement futur devra donc en tenir compte et pourra prendre en compte la faune (aspect que nous n'avons pas, bien sûr, pu inventorier lors d'une visite aussi rapide) et inclure la mise en place d'hôtels à insectes et, d'abris et nichoirs pour passereaux et chauve-souris.*

#### **4. Présentation : " Les champignons de la région : des pires aux meilleurs »**

Agnès introduit la présentation en rappelant que notre exposition a été un beau succès pour sa cinquième édition organisée le dimanche 24 novembre dans la salle Jean Dieuzaide avec l'appui de l'équipe des mycologues de l'AMT (Association mycologique de Toulouse).

- Une centaine de personnes ont pu découvrir 102 espèces de champignons de la région. Et, parmi elles, 42 espèces différentes cueillies la veille à Saint-Orens par une petite équipe des membres de SONE sous une pluie battante (merci à eux !).
- Toutes ces espèces étaient présentées dans des bacs de couleur différente correspondant à leur toxicité ou à leur comestibilité : à côté d'espèces savoureuses comme les Pholiotés du peuplier se trouvaient des espèces toxiques telle l'Amanite tue-mouches voire mortelles comme le Paxille enroulé, assez fréquent dans les pelouses à Saint-Orens.
- La conférence de Jef Arnoult (AMT) a traité du sujet complexe et passionnant des relations étroites entre les arbres et les champignons grâce à la mise en place de mycorhizes et ainsi complété l'exposition.
- Enfin, un quizz permettant d'identifier 6 champignons toxiques a permis aux visiteurs de tester leurs connaissances : les joueurs ont été départagés par une question subsidiaire qui consistait à évaluer le poids du plus gros champignon de l'exposition : une vesse de loup géante, parfaitement comestible, de 1,4 kg !
- Un grand merci de la part de SONE à toute l'équipe des mycologues de l'AMT

Babette et Pierre présentent ensuite leur exposé sur le thème " **Les champignons de la région : des pires aux meilleurs »**". Le ppt de leur présentation est en fichier joint avec cet envoi

- Babette décrit les principaux syndromes (phalloïdien, paxillien...) d'intoxication et montre les principaux champignons responsables de ce type de symptômes. A noter qu'un bon nombre de ces champignons sont bien présents sur la Commune même de Saint-Orens dans les parcs ou jardins.
- Pierre a listé une dizaine de champignons comestibles trouvés à Saint-Orens en insistant sur les précautions à prendre pour la détermination, la cueillette,

la préparation et la consommation compte tenu ...des risques décrits par Babette.

- Pour terminer Pierre et Babette avaient apporté au total une douzaine de champignons mortels, nuisibles, à rejeter ou comestibles pour montrer les critères de détermination, les confusions à éviter...Nous avons pu ainsi nous exercer à la détermination. Pierre avait aussi apporté quelques fruits de Bardane, Lampourde et Bidens afin de visualiser de près leurs systèmes d'accrochage dans la toison des animaux ou les vêtements des hommes.

Fin de la réunion 23h30